



## PROPOSITIONS

- ▶ **Renforcer la citoyenneté dans l'entreprise**, et particulièrement dans les grandes entreprises, en y défendant un pouvoir d'intervention des salarié·es **contre les licenciements économiques par un droit de véto** suspensif des comités d'entreprises.
- ▶ **Rétablir la justice fiscale entre les entreprises**, en proposant une baisse des cotisations sociales et patronales pour les PME, et l'augmentation de celles des grandes entreprises.
- ▶ **Proposer le financement de l'escompte des PME a taux zéro** par un pôle financier public.
- ▶ **Proposer des incitations fiscales réelles et durables pour les entreprises qui adoptent la règle verte** dès à présent et pour celles qui favorisent la consolidation d'une économie sociale et solidaire, écologique et locale.
- ▶ **Proposer la révision du code des marchés publics** pour favoriser les entreprises de l'Économie sociale et solidaire, les produits écologiques.
- ▶ Proposer la création d'une mission parlementaire spéciale pour **faire le bilan de toutes les privatisations et faveurs fiscales** passées.
- ▶ **Proposer l'adoption de mesures anti-dumping social ou fiscal** sur les industries stratégiques, comme l'augmentation des droits de douane pour les pays aux droits sociaux limités (travail des enfants, absence de droits syndicaux), pour une convergence sociale positive.
- ▶ Proposer un ensemble de mesures de rétorsion commerciales **contre les paradis fiscaux** et **l'interdiction aux banques françaises de toute activité dans les paradis fiscaux** en retirant les licences bancaires des établissements utilisant ces méthodes.
- ▶ Lutter pour la non-application, en France, de la directive européenne sur les travailleurs détachés, source de dumping social interne à l'espace européen qui pénalise les États européens dont les normes sociales sont les plus avancées.
- ▶ **Combattre enfin les licenciements boursiers** et interdire le versement de dividendes par les entreprises qui les pratiquent.
- ▶ **Abroger la loi Travail dite « El Kohmri »** et rétablir la hiérarchie des normes, c'est-à-dire que le Code du travail reste la base commune.
- ▶ **Instaurer un quota maximum de contrats précaires** dans les entreprises privées et publiques pour rétablir le CDI comme norme.
- ▶ **Conditionner le CICE** (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et toute aide aux entreprises à des **critères sociaux et environnementaux**.
- ▶ **Créer un label écologique et social** des sociétés françaises désireuses de se développer à l'international (respect des travailleuses, des cultures locales, des ressources et de l'environnement).
- ▶ **Inciter la création d'agences bilatérales de coopération** économique et culturelle de droit local.
- ▶ Proposer la mise en place d'un **annuaire public numérique des offres d'emploi** disponibles dans les entreprises françaises implantées localement, ainsi qu'un Forum d'étudiant·es et de jeunes chômeur·ses francophones à la recherche d'emplois locaux.
- ▶ Doter les consulats de moyens pour **l'animation d'un réseau local entre Français·e-s de l'étranger et entreprises**, avec formation à la création d'entreprises et à la recherche d'emploi dans le marché local en partenariat avec Business France et les chambres de commerce.
- ▶ Doter de moyens (inexistants aujourd'hui) les **Conseils consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle** (CCEFP).
- ▶ Militer pour le respect des droits à la formation tout au long de la vie des Françaises salarié·es ayant acquis des droits à la formation en France.



#Coronado2017



@Coronado2017fr

- Votre député -

**Sergio  
Coronado**



## **EMPLOI & ENTREPRISE**

### **Protéger l'un comme l'autre**

Dans un contexte globalisé où la concurrence est forte et où la transition numérique est au cœur de la stratégie des entreprises, c'est toujours un grand plaisir de voir les entreprises françaises faire leur nid parfois dans des environnements difficiles. La France et ses entreprises ont marqué tout le long de ce mandat des points en Amérique Latine et dans les Caraïbes, notre pays est par exemple le premier employeur privé en Colombie.

Toutefois cette croissance ne doit pas nous faire oublier le cœur de l'entreprise, ses employé·e·s. En effet il faut adapter le droit du travail aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle et aux mutations de l'économie, en le rendant plus protecteur pour les salarié·e·s, en dressant ainsi une véritable barrière contre le dumping social au sein de l'économie française ; en renforçant le dialogue social, le rôle des organisations syndicales, et la place des salarié·e·s dans les organes de décision des entreprises ; en renouant avec une démarche de partage juste et choisi du temps de travail.

Il faut faire de la protection des travailleurs et travailleuses le levier d'une lutte efficace contre le chômage. Nous nous devons de nous donner tous les moyens afin de dessiner effectivement les conquêtes sociales de demain, avec au premier rang la sécurité sociale professionnelle, tout en laissant les petites et moyennes entreprises se développer.

**La Planète et la France en commun**

Retrouvez mon bilan et mon programme complet sur [coronado2017.fr](http://coronado2017.fr)